

QUALITE DES EAUX DE CONSOMMATION HUMAINE

Contrôle sanitaire réalisé dans le cadre des articles du Code de la santé publique et du décret n°2007-49 du 11 janvier 2007 relatif à la sécurité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine

Unité de gestion : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

Exploitant : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

Prélèvement et mesures de terrain du 10/11/2023 à 11h20 pour l'ARS et par le laboratoire :
LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL)

Nom et type d'installation : **ORGON (UNITE DE DISTRIBUTION)**

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Nom et localisation du point de surveillance :

MAIRIE - ORGON (ROBINET SALLE DE PAUSE)

Motif de prélèvement : Contrôle Sanitaire

Type d'analyse : D1

Code point de surveillance : 0000000519 Code installation : 000488 Numéro de prélèvement : 01300261455

Conclusion sanitaire :

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Date d'édition : mercredi 22 novembre 2023

Pour le Directeur Général de l'ARS
et par Délégation
L'Ingénieur Responsable d'Unité


Nathalie VOUTIER

Affichage obligatoire du présent document dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.

			Références de qualité		Limites de qualités	
Mesures de terrain	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL						
Température de l'eau	16,4	°C		25		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,1	unité pH	6,5	9,0		
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION						
Chlore libre	0,27	mg(Cl2)/L				
Chlore total	0,28	mg(Cl2)/L				

Analyse laboratoire	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Aspect (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Couleur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Odeur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Saveur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Turbidité néphélométrique NFU	<0,1	NFU		2,0		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,24	unité pH	6,5	9,0		
MINERALISATION						
Conductivité à 25°C	699	µS/cm	200	1100		
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES						
Ammonium (en NH ₄)	<0,05	mg/L		0,1		
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES						
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0		
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)				0
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)				0

QUALITE DES EAUX DE CONSOMMATION HUMAINE

Contrôle sanitaire réalisé dans le cadre des articles du Code de la santé publique et du décret n°2007-49 du 11 janvier 2007 relatif à la sécurité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine

Unité de gestion : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

Exploitant : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

Prélèvement et mesures de terrain du 11/10/2023 à 09h01 pour l'ARS et par le laboratoire :
LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL)

Nom et type d'installation : **ORGON (UNITE DE DISTRIBUTION)**

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Nom et localisation du point de surveillance :

MAIRIE - ORGON (ROBINET SALLE DE PAUSE)

Motif de prélèvement : Contrôle Sanitaire

Type d'analyse : D1

Code point de surveillance : 0000000519 Code installation : 000488 Numéro de prélèvement : 01300260054

Conclusion sanitaire :

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Date d'édition : mardi 17 octobre 2023

Pour le Directeur Général de l'ARS
et par Délégation
L'Ingénieur Responsable d'Unité


Nathalie VOUTIER

Affichage obligatoire du présent document dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.

			Références de qualité		Limites de qualités	
Mesures de terrain	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL						
Température de l'eau	18,3	°C		25		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	6,9	unité pH	6,5	9,0		
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION						
Chlore libre	0,26	mg(Cl2)/L				
Chlore total	0,28	mg(Cl2)/L				

Analyse laboratoire	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Aspect (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Couleur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Odeur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Saveur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Turbidité néphélométrique NFU	<0,1	NFU		2,0		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,17	unité pH	6,5	9,0		
MINERALISATION						
Conductivité à 25°C	661	µS/cm	200	1100		
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES						
Ammonium (en NH ₄)	<0,05	mg/L		0,1		
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES						
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0		
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)				0
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)				0

QUALITE DES EAUX DE CONSOMMATION HUMAINE

Contrôle sanitaire réalisé dans le cadre des articles du Code de la santé publique et du décret n°2007-49 du 11 janvier 2007 relatif à la sécurité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine

Unité de gestion : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

Exploitant : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

Prélèvement et mesures de terrain du 26/09/2023 à 13h29 pour l'ARS et par le laboratoire :
LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL)

Nom et type d'installation : **ORGON (UNITE DE DISTRIBUTION)**

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Nom et localisation du point de surveillance :

MAIRIE - ORGON (ROBINET SALLE DE PAUSE)

Motif de prélèvement : Contrôle Sanitaire

Type d'analyse : D1

Code point de surveillance : 0000000519 Code installation : 000488 Numéro de prélèvement : 01300259638

Conclusion sanitaire :

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Date d'édition : mercredi 04 octobre 2023

Pour le Préfet des Bouches-du-Rhône
et par délégation
L'ingénieure responsable d'unité

Camille GIROUIN



Affichage obligatoire du présent document dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.

			Références de qualité		Limites de qualités	
Mesures de terrain	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL						
Température de l'eau	20,2	°C		25		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,2	unité pH	6,5	9,0		
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION						
Chlore libre	0,38	mg(Cl2)/L				
Chlore total	0,39	mg(Cl2)/L				

Analyse laboratoire	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Aspect (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Couleur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Odeur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Saveur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Turbidité néphélométrique NFU	0,16	NFU		2,0		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,28	unité pH	6,5	9,0		
MINERALISATION						
Conductivité à 25°C	666	µS/cm	200	1100		
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES						
Ammonium (en NH ₄)	<0,05	mg/L		0,1		
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES						
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0		
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)				0
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)				0

QUALITE DES EAUX DE CONSOMMATION HUMAINE

Contrôle sanitaire réalisé dans le cadre des articles du Code de la santé publique et du décret n°2007-49 du 11 janvier 2007 relatif à la sécurité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine

Unité de gestion : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

Exploitant : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

Prélèvement et mesures de terrain du 11/08/2023 à 10h28 pour l'ARS et par le laboratoire :
LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL)

Nom et type d'installation : **ORGON (UNITE DE DISTRIBUTION)**

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Nom et localisation du point de surveillance :

MAIRIE - ORGON (ROBINET SALLE DE PAUSE)

Motif de prélèvement : Contrôle Sanitaire

Type d'analyse : D1

Code point de surveillance : 0000000519 Code installation : 000488 Numéro de prélèvement : 01300257935

Conclusion sanitaire :

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Date d'édition : jeudi 17 août 2023

Pour le Directeur Général de l'ARS
et par Délégation
L'Ingénieur Responsable d'Unité


Nathalie VOUTIER

Affichage obligatoire du présent document dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.

			Références de qualité		Limites de qualités	
Mesures de terrain	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL						
Température de l'eau	18,9	°C		25		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,1	unité pH	6,5	9,0		
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION						
Chlore libre	0,42	mg(Cl2)/L				
Chlore total	0.46	mg(Cl2)/L				

Analyse laboratoire	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Aspect (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Couleur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Odeur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Saveur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Turbidité néphélométrique NFU	<0,1	NFU		2,0		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,15	unité pH	6,5	9,0		
MINERALISATION						
Conductivité à 25°C	633	µS/cm	200	1100		
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES						
Ammonium (en NH ₄)	<0,05	mg/L		0,1		
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES						
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0		
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)				0
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)				0

QUALITE DES EAUX DE CONSOMMATION HUMAINE

Contrôle sanitaire réalisé dans le cadre des articles du Code de la santé publique et du décret n°2007-49 du 11 janvier 2007 relatif à la sécurité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine

Unité de gestion : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

Exploitant : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

Prélèvement et mesures de terrain du 24/07/2023 à 13h52 pour l'ARS et par le laboratoire :
LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL)

Nom et type d'installation : **ORGON (UNITE DE DISTRIBUTION)**

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Nom et localisation du point de surveillance :

GENERIQUE - ORGON

Motif de prélèvement :

Type d'analyse : EPCN

Code point de surveillance : 0000005327

Code installation : 000488

Numéro de prélèvement : 01300257533

Conclusion sanitaire :

L'eau d'alimentation est conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés. Les teneurs en plomb, en cuivre et en nickel ne valent que pour le(s) point(s) d'utilisation où elles ont été respectivement mesurées. Compte tenu de l'influence du réseau de distribution d'eau (réseau intérieur et éventuellement branchement public) sur la dissolution des métaux, ces valeurs ne sont pas représentatives de la qualité de l'eau pour l'ensemble des consommateurs du réseau de distribution.

Date d'édition : jeudi 17 août 2023

Pour le Directeur Général de l'ARS
et par Délégation
L'Ingénieur Responsable d'Unité



Nathalie VOUTIER

Affichage obligatoire du présent document dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.

			Références de qualité		Limites de qualités	
Analyse laboratoire	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.						
Cuivre	0,063	mg/L		1		2,0
Nickel	<5	µg/L				20,0
Plomb	4	µg/L				10,0

QUALITE DES EAUX DE CONSOMMATION HUMAINE

Contrôle sanitaire réalisé dans le cadre des articles du Code de la santé publique et du décret n°2007-49 du 11 janvier 2007 relatif à la sécurité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine

Unité de gestion : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

Exploitant : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

Prélèvement et mesures de terrain du 24/07/2023 à 13h25 pour l'ARS et par le laboratoire :
LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL)

Nom et type d'installation : **ORGON (UNITE DE DISTRIBUTION)**

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Nom et localisation du point de surveillance :

MAIRIE - ORGON (ROBINET SALLE DE PAUSE)

Motif de prélèvement : Contrôle Sanitaire

Type d'analyse : D1D2

Code point de surveillance : 0000000519 Code installation : 000488 Numéro de prélèvement : 01300257525

Conclusion sanitaire :

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Date d'édition : jeudi 17 août 2023

Pour le Directeur Général de l'ARS
et par Délégation
L'Ingénieur Responsable d'Unité


Nathalie VOUTIER

Affichage obligatoire du présent document dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.

			Références de qualité		Limites de qualités	
Mesures de terrain	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL						
Température de l'eau	20,4	°C		25		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,2	unité pH	6,5	9,0		
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION						
Chlore libre	0,36	mg(Cl2)/L				
Chlore total	0,38	mg(Cl2)/L				

Analyse laboratoire	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Aspect (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Couleur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Odeur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Saveur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Turbidité néphélométrique NFU	0,28	NFU		2,0		
COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS						
Chlorure de vinyl monomère	<0,004	µg/L				1
DIVERS MICROPOLLUANTS ORGANIQUES						
Acrylamide	<0,10	µg/L				0,1
Epichlorohydrine	<0,05	µg/L				0,1
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,36	unité pH	6,5	9,0		
FER ET MANGANESE						
Fer total	<10	µg/L		200		
HYDROCARB. POLYCYCLIQUES AROMATIQUE						
Benzo(a)pyrène *	<0,0001	µg/L				0,01
Benzo(b)fluoranthène	<0,0005	µg/L				0,10
Benzo(g,h,i)pérylène	<0,00050	µg/L				0,10
Benzo(k)fluoranthène	<0,0005	µg/L				0,10
Hydrocarbures polycycliques aromatiques (4 substances)	<0,0005	µg/L				0,10
Indéno(1,2,3-cd)pyrène	<0,0005	µg/L				0,10
MINERALISATION						
Conductivité à 25°C	642	µS/cm	200	1100		
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.						
Antimoine	<1	µg/L				10,0
Cadmium	<1	µg/L				5,0
Chrome total	<5	µg/L				50,0
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES						
Ammonium (en NH ₄)	<0,05	mg/L		0,1		
Nitrites (en NO ₂)	<0,02	mg/L				0,5
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES						
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0		
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)				0
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)				0

QUALITE DES EAUX DE CONSOMMATION HUMAINE

Contrôle sanitaire réalisé dans le cadre des articles du Code de la santé publique et du décret n°2007-49 du 11 janvier 2007 relatif à la sécurité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine

Unité de gestion : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

Exploitant : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

Prélèvement et mesures de terrain du 16/06/2023 à 09h51 pour l'ARS et par le laboratoire :
LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL)

Nom et type d'installation : **ORGON (UNITE DE DISTRIBUTION)**

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Nom et localisation du point de surveillance :

MAIRIE - ORGON (ROBINET SALLE DE PAUSE)

Motif de prélèvement : Contrôle Sanitaire

Type d'analyse : D1

Code point de surveillance : 0000000519 Code installation : 000488 Numéro de prélèvement : 01300255899

Conclusion sanitaire :

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Date d'édition : mercredi 28 juin 2023

Pour le Directeur Général de l'ARS
et par délégation
La Responsable du Département Réglementation
Sécurité et Santé environnementale
des Bouches du Rhône

Cécile MORCIANO



Affichage obligatoire du présent document dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.

			Références de qualité		Limites de qualités	
Mesures de terrain	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL						
Température de l'eau	17,4	°C		25		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,1	unité pH	6,5	9,0		
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION						
Chlore libre	0,32	mg(Cl2)/L				
Chlore total	0.44	mg(Cl2)/L				

Analyse laboratoire	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Aspect (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Couleur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Odeur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Saveur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Turbidité néphélométrique NFU	0,11	NFU		2,0		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,24	unité pH	6,5	9,0		
MINERALISATION						
Conductivité à 25°C	629	µS/cm	200	1100		
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES						
Ammonium (en NH ₄)	<0,05	mg/L		0,1		
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES						
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0		
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)				0
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)				0

QUALITE DES EAUX DE CONSOMMATION HUMAINE

Contrôle sanitaire réalisé dans le cadre des articles du Code de la santé publique et du décret n°2007-49 du 11 janvier 2007 relatif à la sécurité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine

Unité de gestion : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

Exploitant : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

Prélèvement et mesures de terrain du 12/05/2023 à 11h02 pour l'ARS et par le laboratoire :
LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL)

Nom et type d'installation : **ORGON (UNITE DE DISTRIBUTION)**

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Nom et localisation du point de surveillance :

MAIRIE - ORGON (ROBINET SALLE DE PAUSE)

Motif de prélèvement : Contrôle Sanitaire

Type d'analyse : D1

Code point de surveillance : 0000000519 Code installation : 000488 Numéro de prélèvement : 01300254861

Conclusion sanitaire :

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Date d'édition : mercredi 17 mai 2023

Pour le Directeur Général de l'ARS
et par délégation
La Responsable du Département Réglementation
Sécurité et Santé environnementale
des Bouches du Rhône

Cécile MORCIANO



Affichage obligatoire du présent document dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.

			Références de qualité		Limites de qualités	
Mesures de terrain	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL						
Température de l'eau	15,9	°C		25		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,2	unité pH	6,5	9,0		
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION						
Chlore libre	0,42	mg(Cl2)/L				
Chlore total	0.45	mg(Cl2)/L				

Analyse laboratoire	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Aspect (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Couleur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Odeur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Saveur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Turbidité néphélométrique NFU	<0,1	NFU		2,0		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,24	unité pH	6,5	9,0		
MINERALISATION						
Conductivité à 25°C	625	µS/cm	200	1100		
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES						
Ammonium (en NH ₄)	<0,05	mg/L		0,1		
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES						
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0		
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)				0
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)				0

QUALITE DES EAUX DE CONSOMMATION HUMAINE

Contrôle sanitaire réalisé dans le cadre des articles du Code de la santé publique et du décret n°2007-49 du 11 janvier 2007 relatif à la sécurité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine

Unité de gestion : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

Exploitant : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

Prélèvement et mesures de terrain du 12/05/2023 à 09h49 pour l'ARS et par le laboratoire :
LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL)

Nom et type d'installation : **AIRE DU PARADOU (STATION DE TRAITEMENT-PRODUCTION)**

Type d'eau : ESO A TURB. < 2 SORTIE PRODUCTION

Nom et localisation du point de surveillance :

SORTIE STATION - ORGON (robinet eau traitée)

Motif de prélèvement : Contrôle Sanitaire

Type d'analyse : P1

Code point de surveillance : 0000000518 Code installation : 000487 Numéro de prélèvement : 01300254860

Conclusion sanitaire :

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Date d'édition : mercredi 17 mai 2023

Pour le Directeur Général de l'ARS
et par délégation
La Responsable du Département Réglementation
Sécurité et Santé environnementale
des Bouches du Rhône

Cécile MORCIANO



Affichage obligatoire du présent document dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.

			Références de qualité		Limites de qualités	
Mesures de terrain	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL						
Température de l'eau	14,5	°C		25		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,1	unité pH	6,5	9,0		
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION						
Chlore libre	0,40	mg(Cl2)/L				
Chlore total	0.46	mg(Cl2)/L				

Analyse laboratoire	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Aspect (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Couleur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Odeur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Saveur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Turbidité néphélométrique NFU	<0,1	NFU		2,0		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,20	unité pH	6,5	9,0		
Titre alcalimétrique complet	30,05	°f				
Titre hydrotimétrique	32,84	°f				
MINERALISATION						
Calcium	113,4	mg/L				
Chlorures	13	mg/L		250		
Conductivité à 25°C	632	µS/cm	200	1100		
Magnésium	10,9	mg/L				
Sulfates	40	mg/L		250		
OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES						
Carbone organique total	0,35	mg(C)/L		2		
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES						
Ammonium (en NH ₄)	<0,05	mg/L		0,1		
Nitrates (en NO ₃)	4,6	mg/L				50,0
Nitrites (en NO ₂)	<0,02	mg/L				0,1
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES						
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0		
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)				0
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)				0

QUALITE DES EAUX DE CONSOMMATION HUMAINE

Contrôle sanitaire réalisé dans le cadre des articles du Code de la santé publique et du décret n°2007-49 du 11 janvier 2007 relatif à la sécurité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine

Unité de gestion : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

Exploitant : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

Prélèvement et mesures de terrain du 11/04/2023 à 11h24 pour l'ARS et par le laboratoire :
LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL)

Nom et type d'installation : **ORGON (UNITE DE DISTRIBUTION)**

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Nom et localisation du point de surveillance :

MAIRIE - ORGON (ROBINET SALLE DE PAUSE)

Motif de prélèvement : Contrôle Sanitaire

Type d'analyse : D1

Code point de surveillance : 0000000519 Code installation : 000488 Numéro de prélèvement : 01300253933

Conclusion sanitaire :

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Date d'édition : mercredi 19 avril 2023

Pour le Directeur Général de l'ARS
et par délégation
La Responsable du Département Réglementation
Sécurité et Santé environnementale
des Bouches du Rhône

Cécile MORCIANO



Affichage obligatoire du présent document dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.

			Références de qualité		Limites de qualités	
Mesures de terrain	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL						
Température de l'eau	15,1	°C		25		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,2	unité pH	6,5	9,0		
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION						
Chlore libre	0,43	mg(Cl2)/L				
Chlore total	0,44	mg(Cl2)/L				

Analyse laboratoire	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Aspect (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Couleur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Odeur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Saveur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Turbidité néphélométrique NFU	<0,1	NFU		2,0		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,14	unité pH	6,5	9,0		
MINERALISATION						
Conductivité à 25°C	617	µS/cm	200	1100		
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES						
Ammonium (en NH ₄)	<0,05	mg/L		0,1		
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES						
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	1	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0		
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)				0
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)				0

QUALITE DES EAUX DE CONSOMMATION HUMAINE

Contrôle sanitaire réalisé dans le cadre des articles du Code de la santé publique et du décret n°2007-49 du 11 janvier 2007 relatif à la sécurité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine

Unité de gestion : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

Exploitant : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

Prélèvement et mesures de terrain du 14/03/2023 à 09h34 pour l'ARS et par le laboratoire :
LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL)

Nom et type d'installation : **AIRE DU PARADOU (STATION DE TRAITEMENT-PRODUCTION)**

Type d'eau : ESO A TURB. < 2 SORTIE PRODUCTION

Nom et localisation du point de surveillance :

SORTIE STATION - ORGON (robinet eau traitée)

Motif de prélèvement : Contrôle Sanitaire

Type d'analyse : P1P2

Code point de surveillance : 0000000518 Code installation : 000487 Numéro de prélèvement : 01300253339

Conclusion sanitaire :

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Date d'édition : mardi 28 mars 2023

Pour le Directeur Général de l'ARS
et par délégation
La Responsable du Département Réglementation
Sécurité et Santé environnementale
des Bouches du Rhône

Cécile MORCIANO



Affichage obligatoire du présent document dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.

			Références de qualité		Limites de qualités	
Mesures de terrain	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL						
Température de l'eau	13,3	°C		25		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,1	unité pH	6,5	9,0		
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION						
Chlore libre	0,32	mg(Cl2)/L				
Chlore total	0,40	mg(Cl2)/L				
Analyse laboratoire						
	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Aspect (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Couleur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Odeur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Saveur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Turbidité néphélométrique NFU	0,16	NFU		2,0		
COMP. ORG. VOLATILS & SEMI-VOLATILS						
Benzène	<0,5	µg/L				1,0
COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS						
Chlorure de vinyl monomère	<0,004	µg/L				1
Dichloroéthane-1,2	<0,50	µg/L				3
Tétrachloroéthylène-1,1,2,2	<0,50	µg/L				10
Tétrachloroéthylèn+Trichloroéthylène	<0,50	µg/L				10
Trichloroéthylène	<0,50	µg/L				10
DIVERS MICROPOLLUANTS ORGANIQUES						
Acrylamide	<0,10	µg/L				0,1
Epichlorohydrine	<0,05	µg/L				0,1
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
Equilibre calcocarbonique 0/1/2/3/4	2	SANS OBJET	1,0	2,0		
pH	7,22	unité pH	6,5	9,0		
pH d'équilibre à la t° échantillon	7,24	unité pH				
Titre alcalimétrique	0,00	°f				
Titre alcalimétrique complet	30,00	°f				
Titre hydrotimétrique	33,50	°f				
FER ET MANGANESE						
Fer total	<10	µg/L		200		
Manganèse total	<10	µg/L		50		
HYDROCARB. POLYCYCLIQUES AROMATIQUE						
Anthraquinone (HAP)	<0,005	µg/L				

MÉTABOLITES DONT LA PERTINENCE N'A PAS ÉTÉ CARACTÉRISÉE						
1-(3,4-dichlorophényl)-3-méthylurée	<0,005	µg/L				0,1
AMPA	<0,020	µg/L				0,1
Déméton-O	<0,010	µg/L				0,1
Desméthylisoproturon	<0,005	µg/L				0,1
Desmethylnorflurazon	<0,005	µg/L				0,1
Diméthachlore OXA	<0,010	µg/L				0,1
Fluazifop	<0,005	µg/L				0,1
Flufénacet OXA	<0,010	µg/L				0,1
Méthyl isothiocyanate	<0,02	µg/L				0,1
N-(2,6-diméthylphényl)-N-(2-méthoxyéthyl) acétamide	<0,020	µg/L				0,1
Propazine 2-hydroxy	<0,005	µg/L				0,1
Terbuthylazin déséthyl-2-hydroxy	<0,005	µg/L				0,1
MÉTABOLITES NON PERTINENTS						
CGA 354742	<0,020	µg/L				
CGA 369873	<0,030	µg/L				
Diméthénamide ESA	<0,010	µg/L				
Diméthénamide OXA	<0,010	µg/L				
ESA alachlore	<0,100	µg/L				
ESA metazachlore	<0,020	µg/L				
ESA metolachlore	<0,020	µg/L				
Metolachlor NOA 413173	<0,050	µg/L				
OXA metazachlore	<0,020	µg/L				
OXA metolachlore	<0,020	µg/L				
MÉTABOLITES PERTINENTS						
2,6 Dichlorobenzamide	<0,005	µg/L				0,1
Atrazine-2-hydroxy	<0,020	µg/L				0,1
Atrazine-déisopropyl	<0,020	µg/L				0,1
Atrazine déisopropyl-2-hydroxy	<0,020	µg/L				0,1
Atrazine déséthyl	<0,005	µg/L				0,1
Atrazine déséthyl-2-hydroxy	<0,005	µg/L				0,1
Atrazine déséthyl déisopropyl	<0,020	µg/L				0,1
Chloridazone desphényl	<0,100	µg/L				0,1
Chloridazone méthyl desphényl	<0,005	µg/L				0,1
Flufenacet ESA	<0,010	µg/L				0,1
Hydroxyterbuthylazine	<0,020	µg/L				0,1
N,N-Dimethylsulfamide	<0,100	µg/L				0,1
Simazine hydroxy	<0,005	µg/L				0,1
Terbuméton-déséthyl	<0,005	µg/L				0,1
Terbuthylazin déséthyl	<0,005	µg/L				0,1
MINÉRALISATION						
Calcium	115,4	mg/L				
Chlorures	12	mg/L		250		
Conductivité à 25°C	623	µS/cm	200	1100		
Magnésium	11,3	mg/L				
Potassium	0,6	mg/L				
Sodium	7,9	mg/L		200		
Sulfates	36	mg/L		250		
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.						
Aluminium total µg/l	<10	µg/L		200		
Arsenic	<2	µg/L				10,0
Baryum	0,041	mg/L		1		
Bore mg/L	0,023	mg/L				1,5
Cyanures totaux	<10	µg(CN)/L				50,0
Fluorures mg/L	0,07	mg/L				1,5
Mercure	<0,01	µg/L				1,0
Sélénium	<2	µg/L				20,0
OXYGÈNE ET MATIÈRES ORGANIQUES						
Carbone organique total	1,2	mg(C)/L		2		

PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES						
Ammonium (en NH ₄)	<0,05	mg/L		0,1		
Nitrates (en NO ₃)	3,9	mg/L				50,0
Nitrites (en NO ₂)	<0,02	mg/L				0,1
PARAMETRES LIES A LA RADIOACTIVITE						
Activité alpha globale en Bq/L	<0,02	Bq/L				
Activité bêta attribuable au K40	0,019	Bq/L				
Activité bêta globale en Bq/L	<0,04	Bq/L				
Activité bêta glob. résiduelle Bq/L	<0,040	Bq/L				
Activité Radon 222	25,90	Bq/L		100,0		
Activité Tritium (3H)	<9	Bq/L		100,0		
Dose indicative	<0,10000	mSv/a		0,1		
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES						
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0		
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)				0
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)				0
PCB, DIOXINES, FURANES						
PCB 101	<0,005	µg/L				
PCB 105	<0,005	µg/L				
PCB 118	<0,010	µg/L				
PCB 138	<0,010	µg/L				
PCB 149	<0,010	µg/L				
PCB 153	<0,010	µg/L				
PCB 170	<0,010	µg/L				
PCB 18	<0,005	µg/L				
PCB 180	<0,010	µg/L				
PCB 194	<0,005	µg/L				
PCB 209	<0,005	µg/L				
PCB 28	<0,005	µg/L				
PCB 31	<0,005	µg/L				
PCB 35	<0,005	µg/L				
PCB 44	<0,005	µg/L				
PCB 52	<0,005	µg/L				
Polychlorobiphényles indicateurs	<0,005	µg/L				
PESTICIDES AMIDES, ACETAMIDES, ...						
Alachlore	<0,005	µg/L				0,1
Boscalid	<0,005	µg/L				0,1
Cymoxanil	<0,005	µg/L				0,1
Diméthénamide	<0,005	µg/L				0,1
Fluopicolide	<0,005	µg/L				0,1
Isoxaben	<0,005	µg/L				0,1
Métazachlore	<0,005	µg/L				0,1
Métolachlore	<0,005	µg/L				0,1
Napropamide	<0,005	µg/L				0,1
Oryzalin	<0,020	µg/L				0,1
Penoxsulam	<0,005	µg/L				0,1
Propyzamide	<0,005	µg/L				0,1
Tébutam	<0,005	µg/L				0,1
PESTICIDES ARYLOXYACIDES						
2,4-D	<0,020	µg/L				0,1
2,4-MCPA	<0,005	µg/L				0,1
Dichlorprop	<0,020	µg/L				0,1
Mécoprop	<0,005	µg/L				0,1
Triclopyr	<0,020	µg/L				0,1

PESTICIDES CARBAMATES

Carbendazime	<0,005	µg/L				0,1
Carbétamide	<0,005	µg/L				0,1
Chlorprophame	<0,005	µg/L				0,1
Diethofencarbe	<0,005	µg/L				0,1
Méthomyl	<0,005	µg/L				0,1
Propamocarbe	<0,005	µg/L				0,1
Prosulfocarbe	<0,005	µg/L				0,1
Pyrimicarbe	<0,005	µg/L				0,1
Thiophanate ethyl	<0,020	µg/L				0,1
Thiophanate méthyl	<0,020	µg/L				0,1

PESTICIDES DIVERS

Acétamiprid	<0,005	µg/L				0,1
Acronifen	<0,005	µg/L				0,1
Bentazone	<0,020	µg/L				0,1
Bromacil	<0,005	µg/L				0,1
Chlorantraniliprole	<0,005	µg/L				0,1
Chloridazone	<0,005	µg/L				0,1
Clethodime	<0,005	µg/L				0,1
Clomazone	<0,005	µg/L				0,1
Clothianidine	<0,005	µg/L				0,1
Cycloxydime	<0,005	µg/L				0,1
Cyprodinil	<0,005	µg/L				0,1
Dicofol	<0,005	µg/L				0,1
Diflufénicanil	<0,005	µg/L				0,1
Diméthomorphe	<0,005	µg/L				0,1
Diphenylamine	<0,050	µg/L				0,1
Ethofumésate	<0,005	µg/L				0,1
Fenpropidin	<0,010	µg/L				0,1
Fenpropimorphe	<0,005	µg/L				0,1
Fipronil	<0,005	µg/L				0,1
Flonicamide	<0,005	µg/L				0,1
Flurochloridone	<0,005	µg/L				0,1
Fluroxypir	<0,020	µg/L				0,1
Folpel	<0,010	µg/L				0,1
Fosetyl-aluminium	<0,020	µg/L				0,1
Glyphosate	<0,020	µg/L				0,1
Hydrazide maléïque	<0,5	µg/L				0,1
Imazalile	<0,005	µg/L				0,1
Imazamox	<0,005	µg/L				0,1
Imidaclopride	<0,005	µg/L				0,1
Iprodione	<0,050	µg/L				0,1
Lenacile	<0,005	µg/L				0,1
Métalaxyle	<0,005	µg/L				0,1
Métaldéhyde	<0,020	µg/L				0,1
Methoxyfenoside	<0,050	µg/L				0,1
Norflurazon	<0,005	µg/L				0,1
Oxadiargyl	<0,010	µg/L				0,1
Oxadixyl	<0,005	µg/L				0,1
Paraquat	<0,050	µg/L				0,1
Pendiméthaline	<0,005	µg/L				0,1
Prochloraze	<0,010	µg/L				0,1
Procymidone	<0,005	µg/L				0,1
Pyriméthanil	<0,005	µg/L				0,1
Pyriproxyfen	<0,005	µg/L				0,1
Quimerac	<0,005	µg/L				0,1
Quinoclamine	<0,050	µg/L				0,1
Spiroxamine	<0,005	µg/L				0,1
Tébufénozide	<0,005	µg/L				0,1
Thiabendazole	<0,005	µg/L				0,1
Thiamethoxam	<0,005	µg/L				0,1
Total des pesticides analysés	<0,500	µg/L				0,5

PESTICIDES NITROPHENOLS ET ALCOOLS

Dicamba	<0,050	µg/L				0,1
Dinitrocrésol	<0,020	µg/L				0,1
Dinoseb	<0,005	µg/L				0,1
Dinoterbe	<0,030	µg/L				0,1
Pentachlorophénol	<0,030	µg/L				0,1

PESTICIDES ORGANOCHLORES						
Dimétachlore	<0,005	µg/L				0,1
HCH alpha	<0,005	µg/L				0,1
HCH alpha+beta+delta+gamma	<0,005	µg/L				0,1
HCH bêta	<0,005	µg/L				0,1
HCH delta	<0,005	µg/L				0,1
HCH gamma (lindane)	<0,005	µg/L				0,1
Hexachlorobenzène	<0,005	µg/L				0,1
Oxadiazon	<0,005	µg/L				0,1
Quintozone	<0,010	µg/L				0,1
PESTICIDES ORGANOPHOSPHORES						
Azaméthipos	<0,020	µg/L				0,1
Azinphos éthyl	<0,005	µg/L				0,1
Chlorpyrifos éthyl	<0,005	µg/L				0,1
Chlorpyrifos méthyl	<0,005	µg/L				0,1
Déméton	<0,010	µg/L				0,1
Déméton-S	<0,010	µg/L				0,1
Diazinon	<0,005	µg/L				0,1
Ethoprophos	<0,005	µg/L				0,1
Fosetyl	<0,0185	µg/L				0,1
Fosthiazate	<0,005	µg/L				0,1
Phosalone	<0,005	µg/L				0,1
Pyrazophos	<0,005	µg/L				0,1
Pyrimiphos méthyl	<0,005	µg/L				0,1
PESTICIDES PYRETHRINOIDES						
Alphaméthrine	<0,005	µg/L				0,1
Bifenthrine	<0,005	µg/L				0,1
Cyperméthrine	<0,005	µg/L				0,1
Perméthrine	<0,010	µg/L				0,1
Piperonil butoxide	<0,005	µg/L				0,1
PESTICIDES STROBILURINES						
Azoxystrobine	<0,005	µg/L				0,1
Pyraclostrobin	<0,005	µg/L				0,1
PESTICIDES SULFONYLUREES						
Nicosulfuron	<0,005	µg/L				0,1
Thifensulfuron méthyl	<0,005	µg/L				0,1
PESTICIDES TRIAZINES						
Atrazine	<0,005	µg/L				0,1
Atrazine et ses métabolites	<0,020	µg/L				0,5
Flufenacet	<0,005	µg/L				0,1
Hexazinone	<0,005	µg/L				0,1
Métamitron	<0,005	µg/L				0,1
Métribuzine	<0,005	µg/L				0,1
Prométon	<0,005	µg/L				0,1
Propazine	<0,020	µg/L				0,1
Secbuméton	<0,005	µg/L				0,1
Simazine	<0,005	µg/L				0,1
Terbuméton	<0,005	µg/L				0,1
Terbutylazin	<0,005	µg/L				0,1
Terbutylazin et ses métabolites	<0,020	µg/L				0,5
Terbutryne	<0,005	µg/L				0,1

PESTICIDES TRIAZOLES

Aminotriazole	<0,050	µg/L				0,1
Bitertanol	<0,005	µg/L				0,1
Cyproconazol	<0,005	µg/L				0,1
Difénoconazole	<0,005	µg/L				0,1
Epoxyconazole	<0,005	µg/L				0,1
Fludioxonil	<0,005	µg/L				0,1
Metconazol	<0,005	µg/L				0,1
Myclobutanil	<0,005	µg/L				0,1
Penconazole	<0,005	µg/L				0,1
Propiconazole	<0,005	µg/L				0,1
Tébuconazole	<0,005	µg/L				0,1

PESTICIDES TRICETONES

Sulcotrione	<0,050	µg/L				0,1
-------------	--------	------	--	--	--	-----

PESTICIDES UREES SUBSTITUEES

Chlortoluron	<0,005	µg/L				0,1
Diuron	<0,005	µg/L				0,1
Ethidimuron	<0,005	µg/L				0,1
Fénuron	<0,020	µg/L				0,1
Isoproturon	<0,005	µg/L				0,1
Monuron	<0,005	µg/L				0,1
Thébutiuron	<0,005	µg/L				0,1

SOUS-PRODUIT DE DESINFECTION

Bromates	<3	µg/L				10
Bromoforme	0,87	µg/L				100
Chlorodibromométhane	0,86	µg/L				100
Chloroforme	<0,5	µg/L				100
Dalapon spd	<0,020	µg/L				
Dichloromonobromométhane	<0,50	µg/L				100
Trihalométhanes (4 substances)	1,73	µg/L				100

QUALITE DES EAUX DE CONSOMMATION HUMAINE

Contrôle sanitaire réalisé dans le cadre des articles du Code de la santé publique et du décret n°2007-49 du 11 janvier 2007 relatif à la sécurité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine

Unité de gestion : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

Exploitant : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

Prélèvement et mesures de terrain du 14/03/2023 à 09h58 pour l'ARS et par le laboratoire :
LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL)

Nom et type d'installation : **ORGON (UNITE DE DISTRIBUTION)**

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Nom et localisation du point de surveillance :

MAIRIE - ORGON (ROBINET SALLE DE PAUSE)

Motif de prélèvement : Contrôle Sanitaire

Type d'analyse : D1

Code point de surveillance : 0000000519 Code installation : 000488 Numéro de prélèvement : 01300253221

Conclusion sanitaire :

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Date d'édition : mardi 21 mars 2023

Pour le Directeur Général de l'ARS
et par délégation
La Responsable du Département Réglementation
Sécurité et Santé environnementale
des Bouches du Rhône

Cécile MORCIANO



Affichage obligatoire du présent document dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.

			Références de qualité		Limites de qualités	
Mesures de terrain	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL						
Température de l'eau	14,2	°C		25		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,2	unité pH	6,5	9,0		
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION						
Chlore libre	0,32	mg(Cl2)/L				
Chlore total	0.46	mg(Cl2)/L				

Analyse laboratoire	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Aspect (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Couleur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Odeur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Saveur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Turbidité néphélométrique NFU	0,15	NFU		2,0		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,31	unité pH	6,5	9,0		
MINERALISATION						
Conductivité à 25°C	619	µS/cm	200	1100		
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES						
Ammonium (en NH ₄)	<0,05	mg/L		0,1		
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES						
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0		
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)				0
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)				0

QUALITE DES EAUX DE CONSOMMATION HUMAINE

Contrôle sanitaire réalisé dans le cadre des articles du Code de la santé publique et du décret n°2007-49 du 11 janvier 2007 relatif à la sécurité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine

Unité de gestion : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

Exploitant : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

Prélèvement et mesures de terrain du 01/02/2023 à 11h03 pour l'ARS et par le laboratoire :
LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL)

Nom et type d'installation : **ORGON (UNITE DE DISTRIBUTION)**

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Nom et localisation du point de surveillance :

MAIRIE - ORGON (ROBINET CUISINE A GAUCHE DE L'ACCUEIL)

Motif de prélèvement : Contrôle Sanitaire

Type d'analyse : D1

Code point de surveillance : 0000000519

Code installation : 000488

Numéro de prélèvement : 01300252182

Conclusion sanitaire :

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Date d'édition : jeudi 09 février 2023

Pour le Directeur Général de l'ARS
et par délégation
La Responsable du Département Réglementation
Sécurité et Santé environnementale
des Bouches du Rhône

Cécile MORCIANO



Affichage obligatoire du présent document dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.

			Références de qualité		Limites de qualités	
Mesures de terrain	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL						
Température de l'eau	9,8	°C		25		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,3	unité pH	6,5	9,0		
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION						
Chlore libre	0,23	mg(Cl2)/L				
Chlore total	0.42	mg(Cl2)/L				

Analyse laboratoire	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Aspect (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Couleur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Odeur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Saveur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Turbidité néphélométrique NFU	0,25	NFU		2,0		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,27	unité pH	6,5	9,0		
MINERALISATION						
Conductivité à 25°C	641	µS/cm	200	1100		
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES						
Ammonium (en NH ₄)	<0,05	mg/L		0,1		
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES						
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0		
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)				0
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)				0

QUALITE DES EAUX DE CONSOMMATION HUMAINE

Contrôle sanitaire réalisé dans le cadre des articles du Code de la santé publique et du décret n°2007-49 du 11 janvier 2007 relatif à la sécurité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine

Unité de gestion : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

Exploitant : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

Prélèvement et mesures de terrain du 26/09/2023 à 14h18 pour l'ARS et par le laboratoire :
LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL)

Nom et type d'installation : **AIRE DU PARADOU (STATION DE TRAITEMENT-PRODUCTION)**

Type d'eau : ESO A TURB. < 2 SORTIE PRODUCTION

Nom et localisation du point de surveillance :

SORTIE STATION - ORGON (Robinet eau traitée)

Motif de prélèvement : Contrôle Sanitaire

Type d'analyse : P1

Code point de surveillance : 0000000518 Code installation : 000487 Numéro de prélèvement : 01300259637

Conclusion sanitaire :

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Date d'édition : mercredi 04 octobre 2023

Pour le Préfet des Bouches-du-Rhône
et par délégation
L'ingénieure responsable d'unité

Camille GIROUIN



Affichage obligatoire du présent document dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.

			Références de qualité		Limites de qualités	
Mesures de terrain	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL						
Température de l'eau	18,2	°C		25		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,2	unité pH	6,5	9,0		
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION						
Chlore libre	0,35	mg(Cl2)/L				
Chlore total	0,35	mg(Cl2)/L				

Analyse laboratoire	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Aspect (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Couleur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Odeur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Saveur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Turbidité néphélométrique NFU	0,25	NFU		2,0		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,15	unité pH	6,5	9,0		
Titre alcalimétrique complet	29,30	°f				
Titre hydrotimétrique	35,35	°f				
MINERALISATION						
Calcium	122,3	mg/L				
Chlorures	16	mg/L		250		
Conductivité à 25°C	656	µS/cm	200	1100		
Magnésium	11,6	mg/L				
Sulfates	55	mg/L		250		
OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES						
Carbone organique total	0,44	mg(C)/L		2		
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES						
Ammonium (en NH ₄)	<0,05	mg/L		0,1		
Nitrates (en NO ₃)	6,0	mg/L				50,0
Nitrites (en NO ₂)	<0,02	mg/L				0,1
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES						
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0		
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)				0
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)				0